

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 16 décembre 2015

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, adjoints
Dominique TIRON, Sandrine PRUNIER-BOSSION, Jean-Louis GUETTARD,
Michel LE MORVAN

Absents excusés :

- Ulric SERRANO Adjoint, a donné pouvoir à Catherine COUÂNON Maire
Philippe UHGETTO, Philippe MARIE

* * * *

M. Bernard UGUEN a été désigné secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2015 sera approuvé lors d'un prochain conseil.

CAPE

✓ **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

La CAPE est aujourd'hui confrontée à une situation financière particulièrement préoccupante en partie due à la baisse des dotations de l'Etat, aux diverses charges dont l'Etat se délaïsse et auxquels s'ajoutent les erreurs de gestion du SETOM en particulier.

En effet, le 3 décembre lors du conseil communautaire, le Président du SETOM est intervenu pour signaler un déficit d'un million et demi.

Dans le but de réduire le déficit, il souhaiterait la fermeture du site de La Chapelle-Réanville et le maintien du site de Mercey..

Quant au Président de la CAPE, il souhaite réglementer et contrôler plus fermement l'accès aux déchetteries pour les usagers notamment de VERNON par l'installation de barrières et de caméras.

Des solutions alternatives sont proposées par le Service Environnement (mulching, compostage, etc...)

La CAPE recherche des familles témoins sur l'agglomération pour apprendre « comment trier ».

✓ **Compétence « SANTE » du territoire communautaire**

Madame le Maire informe et commente au conseil municipal la délibération n° 128-10-2015 du Conseil Communautaire sur la prise de compétence « santé » par la CAPE et du courrier du Président de la CAPE qui nous expose les enjeux du Futur Contrat Local de Santé.

Le Conseil souligne qu'actuellement la CAPE vise à se démettre de certaines compétences qui grèvent son budget, pourquoi en prendre une nouvelle qui coûtera encore plus aux administrés et aux communes, même si cela est primordial pour l'intérêt communautaire.

Après en avoir délibéré, par 8 voix CONTRE :

- **REFUSE** la prise de compétence « santé » par la CAPE et par conséquence la modification de ses statuts.

✓ **Service Transports**

Vincent LEROY a rencontré la directrice du service transport (Marie BAYLE-ARGUEYROLLES) pour définir les arrêts à aménager. Il faut savoir qu'en dessous de 50 montées, les arrêts de bus ne sont pas obligatoires mais un marquage au sol doit être mis en place ainsi qu'un éclairage. Une rampe de montée devra être installée obligatoirement dans chaque commune pour la mise au norme par rapport au handicap.

Le conseil municipal demande de quantifier le nombre d'arrêts de bus sur la commune.

✓ **Commission Eau et assainissement**

Le délégué n'ayant pu se rendre à la réunion du 26 novembre 2015, un compte-rendu sera demandé.

Loi NOTRE – Nouvelle Organisation Territoriale de la République -

Le conseil municipal est consulté sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet,

Après discussions et considérant que ce projet a été reçu le 22 octobre 2015, l'avis du conseil doit être rendu dans les deux mois qui suivent cette réception, c'est pourquoi le Conseil municipal, à l'unanimité émet un avis DEFAVORABLE sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet.

COMMUNES NOUVELLES

Une réunion s'est déroulée à Houlbec-Cocherel entre les différents maires du canton, Douains n'ayant pas été invité suite à une mauvaise compréhension sur les approches de la commune. C'est pourquoi, une copie de la séance nous a été transmise : *L'ensemble des Maires adresse un courrier au Président du Conseil Départemental ainsi qu'au Président de la CAPE afin qu'ils puissent répondre à toutes les questions que l'ensemble des élus et administrés se posent.*

Une nouvelle réunion devrait se dérouler prochainement.

SYNDICAT DE VOIRIE

Le comité syndical réuni le 18 novembre a débattu sur le projet du schéma de coopération intercommunale et voté favorablement sur le projet proposé par le Préfet.

Le Syndicat s'inquiète de son avenir en cas de reprise par la CAPE et sur le devenir du réseau routier des communes.

Voir le déclassement de la RD 533 qui va certainement revenir dans la voirie communale !?

FINANCES

Le Préfet nous notifie du montant de la subvention attribuée au titre :

- du Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation pour 2015 soit 4 176.00 €
- de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant le remplacement des fenêtres de la mairie et de la maison communale, soit 17 940.00 €

S.I.V.O.S. du PLATEAU DE MADRIE

Le Président du SIVOS n'étant pas présent pour commenter la réunion du comité syndical, cela revu au prochain conseil.

COMMISSION ANIMATIONS

Pour un premier marché de Noël c'est une réussite. Un bénéfice de 290 € a été produit. Le responsable de la commission animations n'étant pas présent, certains problèmes recensés seront revus au prochain conseil..

TRIBUNAUX

Concernant les recours déposés suite à l'adoption par le CNAC du projet Mc ARTHUR GLEN, une ordonnance de clôture a été prononcée. Plus aucun recours ne peut être déposé.

P.L.U. Elaboration du plan local d'urbanisme

La réunion du 8 décembre 2015 concernait la suite du diagnostic du P.A.D.D. Une réunion est programmée le 27 janvier 2016 avec le chargé d'études au préalable le conseil municipal se réunira le 14.01.2016 pour délibérer sur le PADD.

QUESTIONS DIVERSES

- Structures agricoles : Affichage autorisant l'exploitation pour 34 ha 16a 24 ca situés sur la commune de DOUAINS pour M. CHARPENTIER Jérôme
- Avertissement à un collégien pour le non-respect du règlement intérieur des transports scolaires.
- Dommages à la maison communale par un enfant Une déclaration d'accident va être faite par les parents de l'enfant.
- Josiane BONTE, agricultrice au Hameau de Brécourt a été décorée de la Médaille de l'Ordre du Mérite Agricole par M. le Député Bruno Le Maire en présence de Sébastien LECORNU Président du Conseil Départemental.
- CCAS – L'arbre de Noël s'est bien déroulé en présence d'un magicien pour le bonheur des grands et petits Les colis pour les personnes âgées ont été distribués et pour certaines personnes à mobilité réduite, le colis leur sera déposé.
- SITE INTERNET DE DOUAINS – Un devis de la Sté AVELOOK nous a été remis pour un montant de 288 € TTC.. Cette société fournit des prestations liées à l'Internet et au graphisme.
- Château de Brécourt – Une réunion sur le sujet est prévue le 19 janvier à 20 H
- Réunion COPIL le 29 janvier

URBANISME

- Service assainissement – Rapport de diagnostic du système d'assainissement individuel pour :

1. La propriété BELLEVAIRE

- Avis sur le contrôle de bonne exécution du dispositif d'assainissement non collectif pour :

2. La Propriété DUARTE

Permission de voirie accordée à ORANGE pour des travaux rue du Vivier

Fin de la réunion à 0 heure 30 minutes

Vu, le Maire

C. COUÂNON